

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 24 JUIN 2019

Convocation adressée le 3 juin 2019 par le Directeur de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 24 juin 2019, à 17H45, à l'école primaire de Châtillon sur Loire

Secrétaire de séance : M RAYMOND Aurélien

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
M REYNAUD	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
Mr DEKETELAERE, Mr RAYMOND Mme LE LIEVRE, Mme LACROIX, Mme LE GOFF, Mme DELESALLE, Mme PERDIEUS, Mme FAGEON, Mme EMANUELLI, Mme PORTAL, Mme OLLIER, Mme GALIBERT (remplaçante de Mme Hueber jusqu'au 30 juin), Mme PARISI	Enseignants et Enseignantes
Mme DANGLETERRE	ATSEM
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M RAT	Maire de Châtillon sur Loire
M BONNEFONT	Adjoint au Maire de Châtillon sur Loire.
Mme SERANDA	Adjointe de Saint Firmin sur Loire.
PARENTS D'ELEVES	
Mme LEBEURRE, Mme BONSENS, Mme BOUE, Mme CHEMINARD et Mme VITREY.	Elus titulaires
LE DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
-----	---------

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme SIMEON	Inspectrice de l'Education Nationale
Mme BLOUET	
Mmes RIZET, THOORENS, BORDE-BURGEVIN, DESPLAT et LAMY. M BRION.	Parents d'élèves

Pour introduction, le Président nomme un secrétaire de séance : M RAYMOND Aurélien

I.Le procès-verbal du conseil d'école du 11 mars 2019 est approuvé à l'unanimité, sans modification.

II. Désignation de la commission constituée en bureau des élections:

Elle sera constituée :

Directeur : Mr Reynaud

Elu : Mr Bonnefont

Parent : Mme Vitrey

Enseignante : Mme Delesalle

III. Information sur la rentrée 2019.

Il y aura 13 classes à la rentrée. Actuellement les effectifs prévus sont de :

En maternelle : 40 PS 40 MS 25 GS

En élémentaire : 54 CP 42 CE1 27 CE2 46 CM1 49 CM2

Pour un total de 323 élèves.

Au niveau de l'équipe enseignante Monsieur Deketelaere annonce son départ à la retraite. Il y aura trois postes à pourvoir sur l'école à la CAPD du 25 juin 2019, Mme Ollier et M Raymond n'étant pas titulaires de leur poste. Le poste de Maître E occupé cette année par Mme Lazzarotto qui intervenait sur les écoles de Châtillon sur Loire, Beaulieu sur Loire et Briare Eiffel auprès des élèves en difficultés scolaires est supprimé à la rentrée 2019.

La classe de CM2 de Mme Emanuelli partira en classe de découverte à la mer au mois d'octobre.

Pour la seconde classe de CM2 le départ aura lieu au printemps si l'enseignant(e) nommé (e) sur le poste souhaite partir avec sa classe. Il n'y a aucune obligation pour les enseignants de partir en classe de découverte (contrainte familiale,.....).

Au premier trimestre cinq classes se rendront à la piscine de Belleville sur Loire. Cela concernera tous les

élèves de CP, de CE2 et de CM2.

IV - Bilan des comptes des coopératives scolaires.

Le solde est de : 12 153,25 €

A noter la rentrée d'argent du à la vente des photos de classes dont le bénéfice est de 657 euros.

La vente des tickets des spectacles de fin d'année a rapporté à la coopérative 1119 euros.

Le financement par la communauté de communes de deux transports par classe sur le territoire de la communauté de communes a permis à la coopérative de faire une importante économie au niveau de son budget transport. Par exemple les cars pour Briare pour les classes qui se sont rendues à l'exposition « La Terre en mouvement » ou au Château de la Buissière, ou aux usépiades cycle 1 au stade de Châtillon sur Loire ont été financés par la communauté de communes.

Enfin la fête de l'école du samedi 29 juin devrait apporter encore un peu d'argent dans les caisses de la coopérative (vente de boissons et de gâteaux) sachant que l'accès aux stands pour les enfants sera gratuit et qu'il sera remis gratuitement à chaque enfant à la fin de l'après-midi une petite pochette de lots.

V – Travaux effectués ou à effectuer

- Les peintures de la classe de Madame Portal (élémentaire) ont été refaites au cours des vacances de printemps. Durant les vacances de la Toussaint, la réfection des peintures de la classe de Mme Perdieus (maternelle) est prévue.
- La réfection des tracés (lignes, jeux, marelles,...) de la cour de l'école sont prévus pour cet été.
- L'équipe enseignante s'inquiète des fortes chaleurs en début et fin d'années scolaires qui sont de plus en plus fréquentes et demande à la municipalité s'il n'y aurait pas la possibilité de stocker sur l'école ou aux services techniques des climatiseurs portatifs ou des ventilateurs.
M le Maire indique que les climatiseurs portatifs qui nécessite de faire sortir un tuyau à l'extérieur de la classe ne sont pas efficaces car l'air chaud rentre dans la classe.

VI – Questions diverses.

Pas de question.

Diffusion du compte rendu : affiché et photocopié sur demande des familles notamment celles qui n'ont pas accès à internet. Il est disponible également sur le site de l'école. Attestation de lecture à signer.

Fin de la séance : 18H45

Le 24 juin 2019

à Châtillon sur Loire

Le directeur de l'école, présidente de séance
REYNAUD Christophe
signature

Le secrétaire de séance,
Raymond Aurélien
signature